

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 5 (1929-1930)

Heft: 4

Artikel: La tâche des Sous-officier

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-705344>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

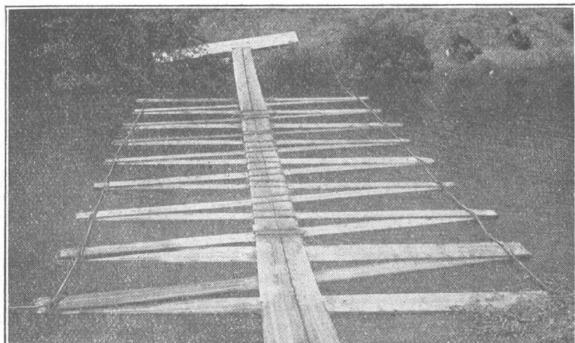
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Brettersteg der Pontoniere. — Pont de service en planchettes monté par les pontonniers.

(Atelier R. Freudiger, Bülach. — Reproduktionsrecht vorbeh.)

rouge et nombre de leurs camarades suisses les imitent!

Le réfractaire anglais **Brockway**, emprisonné pendant la guerre pendant que ses concitoyens allaient se battre dans les tranchées, a longuement montré qu'en cas de conflit la grève générale empêcherait les opérations. En attendant Moscou arme ! Et la grève de Grimm et consorts en 1918 n'a rien empêché du tout . . . vu que cette grève est uniquement dirigée contre les autorités et les corps constitués du pays ! Mais en attendant il y a des gens qui vivent encore dans les nuages et qui se laissent enrôler par les internationalistes rouges ! . . . On s'est affligé à Zurich (Eh oui !) de constater que la Tchécoslovaquie a adopté le système des milices suisses pour son armée ! Nous voilà au contraire très fiers de constater que notre organisation militaire a de grands imitateurs et nous souhaitons bon succès à nos amis de Prague dans leurs essais ! . . .

Savez-vous ce que l'écrivain pacifiste américain **Nevin Sayre** qui revient de Russie (évidemment !) a imaginé de dire pour défendre ce que lui-même appelle « la psychose de guerre qui y règne » ? C'est qu'elle n'est dûe à l'esprit guerrier bien sûr, mais à la crainte persistante de se voir attaquer par les puissances impérialistes ! ! C'est plus fort que tout ! Pour clôturer cette admirable (?) réunion de réfractaires, il y eu le lendemain l'assemblée du **Centre suisse pour la paix** où on couvrit de fleurs les instituteurs et les pasteurs antimilitaristes ! Ces deux derniers groupements, éducateurs de la jeunesse, peuvent se vanter d'avoir de belles relations dans le monde interlope des réfractaires !

Zurich n'a pas eu de chance ! Recevoir de tels hôtes n'a pas été, heureusement, du goût de tous les citoyens !

Le drapeau rouge ne fera pas oublier le nôtre ! Ils sont de la même couleur mais un abîme sépare ceux qui les portent ; ce n'est pas du tout la fameuse fraternité dont les réfractaires parlent avec emphase . . . mais qu'ils ne mettent pas en pratique ! D.

La tâche des Sous-officier

Le Cours de répétition de 1929 pour le R. J. 3 appartient à la catégorie des cours dit de Détachement. Ce détachement c'est la 2me Brigade combinée commandée par le colonel Auguste Rilliet et qui comprendra en plus du R. J. 3 et du R. Car. 4 de son ordre de bataille, le groupe de mitrailleurs attelés 1, la Cp. cyc. 1, le Régiment d'artillerie de campagne 2, le Bataillon de Sapeurs 1, la Compagnie de Subsistances II-1.

Toutes ces troupes stationneront pendant la semaine

du 21 au 28 octobre dans la région du pied du Jura entre Onnens-Bonvillars au Nord et La Chaux-L'Isle au Sud.

Le lundi 28 octobre, le détachement se scindera en deux régiments combinés, le R. J. 3 et le R. Car. 4 qui manœuvreront l'un contre l'autre jusqu'au jeudi 31 oct.

Dans ses grandes lignes le Cours de Répétition de 1929 s'annonce comme assez semblable au Cours de 1928. Le thème des manœuvres reste naturellement inconnu aux chefs de parti jusqu'au dernier moment. Seul le commandant de Brigade en est le maître. Mais ce dont le Régiment doit bien être persuadé, c'est que cette semaine de manœuvres ne réserve aucune désagréable surprise, au contraire, qu'elle sera comme celle de l'an passé une épreuve salutaire d'endurance et d'aptitude au service en campagne, si la première semaine a été sérieusement consacrée à une préparation et à un entraînement méthodiques.

C'est donc sur le travail de cette première semaine qu'il convient d'insister. Il appartient en propre au R. J. 3; ses cadres en sont responsables; ils récolteront sur le terrain de leur manœuvre ce qu'ils auront semé sur le terrain de leurs exercices.

Pour le sous-officier il s'agit donc, en quelques jours, de se pénétrer de sa mission, d'astreindre son esprit et ses muscles à une gymnastique qui mettra aussi en jeu son intelligence que sa force physique, de s'imposer à sa troupe et d'apprendre à la conduire.

Ce rôle du sous-officier a été bien longtemps un écueil redoutable dans l'éducation de notre armée de milices. Bien que considéré en théorie comme fort important il se trouvait pratiquement rabaissé par de déplorables habitudes ; organe d'exécution, avant tout, le sous-officier était l'homme des corvées, des besognes mécaniques et fastidieuses, le bouc-émissaire coincé entre la troupe qu'il ne réussissait pas à dominer et l'officier dont les exigences restaient bien souvent sans effet.

On peut constater aujourd'hui que cette conception défaitiste de la mission du sous-officier a vécu. Certes les difficultés subsistent, mais les nécessités de la tactique moderne ont démontré qu'il ne suffisait plus de considérer les sous-officiers comme de simples agents d'exécution et de transmission ; il fallait voir en eux des chefs et les utiliser sur le plan du commandement.

Certes cette transformation est aujourd'hui en bonne voie ; elle n'a pas de meilleurs ouvriers que les sous-officiers vraiment conscients de leurs devoirs, qui, dans leurs Sociétés s'attachent très nettement à développer leur instruction et qui, dans les cours et les exercices de cadres, font preuve de capacités indiscutables d'adaptation. Mais il reste encore dans le R. J. 3 à pénétrer



Fässlisteg der Pontoniere. — Pont de service sur tonneaux, monté par les pontonniers.

(Atelier R. Freudiger, Bülach. — Reproduktionsrecht vorbeh.)

tous les cadres, de l'appointé à l'adjudant-sous-officier, de cet esprit d'émulation ; tous doivent, et à ce cours même, s'affirmer comme de véritables chefs.

La tâche leur sera facilitée par leurs officiers qui au Cours préparatoire de cadres auront précisé leur méthode d'instruction. Puis par l'application des Modifications et compléments au Règlement d'exercice pour l'Infanterie de 1908, décidées par le Département militaire fédéral le 22 février 1929. Cette codification des ordres et commandements, des formations des mouvements et des feux contient la base de l'instruction du chef de groupe de F. M., du chef de groupe de fusiliers, du sergent et du sergent fusilier. Avec elle plus d'hésitation plus de vaines discussions. Il s'agit donc d'apprendre à connaître ce nouveau règlement et de le pratiquer bien vite comme un enseignement passé intégralement dans les réflexes.

Ce sera la première phase de l'activité du sous-officier au Cours de Répétition. Pour les F. M. et les Mitrailleurs, une application particulière du Règlement d'exercice sera faite dans les tirs ; il s'agira là de prouver que l'exacte manipulation de l'arme est une chose acquise et qu'elle sera maintenue au cours des exercices sur le terrain.

Le Règlement d'exercice inculqué au groupe et à la section, l'instruction tactique commencera. Le sous-officier ne doit alors plus seulement suivre strictement son règlement, mais prendre des décisions en faisant travailler son intelligence. Les ordres de son chef de section lui laisseront bien souvent une grande initiative : à lui de choisir son cheminement et sa formation, à lui de prendre position, de suivre le rythme du feu et du mouvement, à lui de disposer de son groupe et de ses armes selon les intentions du chef, le terrain, l'ennemi.

L'occasion de former son jugement, de formuler son ordre, de le faire exécuter sera donnée aussi souvent que le temps le permettra aux sous-officiers de tous grades dans les exercices que dirigeront les chefs de section et les commandants de compagnie. Mais il ne faudra pas perdre son temps : l'apprentissage du métier est déjà sérieusement avancé ; une fois les principes d'action et de raisonnement formulés ou révisés, le sous-officier sera mis en présence de tâches successives, d'une suite de problèmes qu'il résoudra pour lui et pour sa troupe ; il s'adaptera sans peine aux circonstances pour peu qu'il y prenne de l'intérêt et fasse preuve de volonté. Il agira tout d'abord pour son groupe isolé, puis dans le cadre de sa section, enfin dans celui de sa compagnie. L'instruction tactique de l'unité prendra ainsi toute son ampleur et la compagnie assouplie entrera sans aucune peine dans la manœuvre du Bataillon et du Régiment.

Il est vrai que la tâche des sous-officiers ne se limite pas à la conduite tactique de leurs groupes dans le cadre de la Compagnie. D'autres cas de service en campagne font également appel à leur intelligence et à leur décision ; les avant-postes, le service de sûreté en marche, les patrouilles les mettent tout autant à contribution. Aussi ces branches d'instruction ne seront pas négligées la première semaine. Et puis il y a la préparation de tous les sous-officiers spécialistes, téléphonistes, signaleurs, service de renseignements, les trains, les services administratifs, le service de santé, etc. Tous ces gradés là connaissent déjà l'importance de leur rôle et sont accoutumés à une responsabilité d'autant plus grande qu'ils sont bien souvent laissés à leur propre initiative et à leurs connaissances techniques. Pour tous le travail s'imposera dès la première heure ; il sera poursuivi avec intensité ; dans la grande machine humaine qu'est le Régiment aucun organe ne doit clocher ; les organes essentiels, les rouages moteurs de cette machine ce sont les

sous-officiers. Mis au point la première semaine, ils fonctionneront sans heurts la seconde. Car ce sont des hommes capables d'une action réfléchie et ce sont des soldats fidèles.

Ce qui est plus spécialement l'apanage du sous-officier, c'est le service intérieur. Sous ce terme on comprend trop souvent de fastidieux nettoyages ou des inspections de boutons de guêtre. Cette conception-là aussi doit disparaître.

Le service intérieur assure l'entretien du personnel et du matériel ; pour la troupe il comprend toutes les mesures qui lui permettront de vivre en campagne. Logement, nourriture, sommeil, repos, usage des armes et de l'équipement, réparation des forces physiques, résistance aux intempéries, tous ces objectifs sont en fonction du service intérieur.

Il ne sera pas difficile de maintenir la troupe la première semaine dans un entraînement satisfaisant. Les cantonnements dispersés offriront de suffisantes conditions de confort et de rétablissement. Ces conditions seront mises à profit pour faire régner partout un ordre et une régularité qui se manifesteront dans les plus petits détails. Une fois ces habitudes acquises elles seront facilement suivies pendant la semaine de manœuvres ; elles produiront alors de salutaires effets.

Le sous-officier qui aura su obtenir de sa troupe l'exécution minutieuse de son service intérieur, verra s'opérer tout simplement l'adaptation de ces services aux circonstances nouvelles ; il fera preuve là aussi d'initiative, non pas de l'initiative système D qui trop souvent se réalise aux dépens des autres, mais d'un esprit d'après-propos qui ne transigera pas avec les principes.

Refaire sa troupe, retremper ses forces, lui rendre de la fraîcheur et de l'entraînement tels seront les buts qu'il aura toujours devant les yeux. Le Régiment est susceptible de grands progrès encore dans ce domaine-là ; il lui faut un certain support moral qui lui permette de garder sa bonne humeur dans les moments difficiles ; mais il lui faut aussi de la méthode et de l'habileté pour tirer un sage parti des heures de détente.

Donc aucun laisser-aller ; la troupe alerte à la besogne, vite prête, propre et bien tenue sur les rangs ; mais aussi la troupe entretenue soignée, instruite et compréhensive, sachant, par l'exemple de ses sous-officiers, que le meilleur moyen de tenir, c'est d'obéir.

Lieut.-Col. Paul E. Martin, Genève,
Cdt. R. J. 3.

Demandes de congé

(Extrait de « Sac à Terre », de Georges Jaccottet.)

Il va de soi que les soldats rivalisent d'astuce pour obtenir des congés, et si, dans un corps de métier, un soldat a trouvé un motif qui a été accepté, il se trouve que la crise sévit, comme par hasard, sur tous les soldats de la même profession. La saynète suivante illustrera ce phénomène :

DECOR: le bureau du capitaine.

PREMIER TABLEAU: défilé des vignerons.

Premier soldat: — Mon capitaine, je voudrais un congé.

— Ah! pour quel motif?

— Mon capitaine, je suis vigneron, j'ai huit fossiers à sulfater, personne à la maison et, cette année, avec cette humidité, il y a l'oïdium, le mildiou, le phylloxéra, les vers, les papillons, toutes les sales bêtes de la création . . . alors?

— Bien, mon ami, on verra.